

- NOUS DEVONS TOUTEFOIS USER DE DISCERNEMENT LORSQU'IL S'AGIT DE DECIDER S'IL FAUT "ALLER AU GRAND PUBLIC" OU POURSUIVRE UNE "DIPLOMATIE DISCRETE".
- POUR D'AUCUNS, CETTE "DIPLOMATIE DISCRETE" TRADUIT UNE PEUR DE S'ENGAGER. CE N'EST TOUT SIMPLEMENT PAS LE CAS. DANS UN CONTEXTE APPROPRIE, CETTE METHODE PEUT ACCOMPLIR BEAUCOUP PLUS A LONG TERME QU'UN DEBAT PUBLIC, SUSCEPTIBLE CERTES DE SATISFAIRE DES FRUSTRATIONS REFOULEES, MAIS AUSSI D'ANEANTIR LES POSSIBILITES D'UNE CONCILIATION SATISFAISANTE DE POINTS DE VUE DIVERGENTS.
- NOTRE ATTITUDE ENVERS L'INDONESIE EN EST UN BON EXEMPLE. LORS DE LA VISITE QU'IL A EFFECTUE L'AN DERNIER DANS CETTE PARTIE DU MONDE, M. MACEACHEN A PROFITE DE SON ENTRETIEN AVEC SON HOMOLOGUE M. MALIK, POUR SOULEVER LE PROBLEME DES PRISONNIERS POLITIQUES ET EXPRIMER L'INQUIETUDE D'UN CERTAIN NOMBRE DE CANADIENS A CE CHAPITRE. M. MACEACHEN A NOTE QUE CERTAINS DES DETENUS AVAIENT ETE LIBERES PAR LE GOUVERNEMENT INDONESIEN ET EXPRIME L'ESPOIR QUE CETTE TENDANCE SE MAINTIENNE. NOUS AVONS ETE ENCOURAGES DE VOIR QU'EFFECTIVEMENT LA TENDANCE S'EST CONFIRMEE.
- LE SUCCES DE NOTRE ACTION EST EGALEMENT FONCTION DE NOS OBJECTIFS ULTIMES. CORRIGER DES ABUS OU DES ABERRATIONS DANS LE CONTEXTE DU TRAITEMENT NORMAL QU'ACCORDE UN ETAT AUX DROITS DE L'HOMME, VOILA QUI EST TOUJOURS REALISABLE. MAIS CHANGER UNE POLITIQUE BIEN ETABLIE OU LES FONDEMENTS SOCIAUX D'UN AUTRE ETAT NE SE FAIT NI FACILEMENT NI RAPIDEMENT. L'AFRIQUE DU SUD, PAR EXEMPLE, A FERMEMENT REFUSE DE CEDER SUR LA QUESTION DE L'APARTHEID, SYSTEME QUI N'EST PAS SEULEMENT UNE COUTUME MARGINALE DE CET ETAT, MAIS UNE PARTIE INTEGRALE DE SA STRUCTURE SOCIALE.
- L'OPPORTUNITE DES MESURES ENVISAGEES PAR LE CANADA TIENT A SA REPUTATION, A SES PRINCIPES ET A SES TRADITIONS.
- NOUS NE VOUDRIONS PAS CONDAMNER A LA HATE, AVANT D'AVOIR EN MAIN TOUS LES RENSEIGNEMENTS DISPONIBLES OU D'ETRE EN MESURE D'EN TIRER DES CONCLUSIONS RAISONNABLEMENT FONDES.
- DE MEME, IL NE CONVIENDRAIT PAS DE S'ATTENDRE DES AUTRES PAYS QU'ILS FASSENT PLUS QUE NOUS NE VOULONS FAIRE NOUS-MEMES. LA REPUTATION DU CANADA, TANT SUR LE PLAN NATIONAL QU'AU SEIN D'ORGANISMES INTERNATIONAUX COMME LA COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME, EST EXCELLENTE, ET NOUS AVONS TOUT LIEU D'ETRE FIERS DES CONDITIONS QUI ONT COURS A CET EGARD DANS NOTRE PAYS.
- BIEN SUR, NOUS N'AVONS PAS ENCORE ATTEINT LA PERFECTION ET NOUS DEVONS DEPLOYER DES EFFORTS ENERGIEQUES POUR PROGRESSER ENCORE DAVANTAGE VERS CE BUT.